

Extens entre au capital de Canal Santé, entreprise spécialisée dans la formation en ligne à destination des professionnels de santé

Paris, le 21 juillet 2022 – Extens – le fonds d’investissement spécialiste des logiciels et données de santé – entre au capital de **Canal Santé**, acteur pionnier de la formation en ligne à destination des professionnels de santé.

Basé à Paris, Canal Santé est un organisme de formation agréé à destination des professionnels de santé et enregistré par l’Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC), ayant obtenu la marque de certification qualité Qualiopi. La société propose aujourd’hui des formations pour les professionnels de santé libéraux mais aussi les établissements de soin, leur permettant de répondre à leur obligation de formation. Les formations sont intégralement prises en charge par l’ANDPC ou par les structures. À la différence des organismes de formation historiques, la plateforme Canal Santé offre aux apprenants la possibilité de se former à distance et à leur rythme, sur des thématiques en adéquation avec l’évolution des pratiques grâce à un format novateur.

En 2021, Canal Santé a accompagné 3 000 stagiaires à travers 800 sessions et 28 programmes. La société accélère son développement en référencant de nouvelles professions (dentistes, orthophonistes, pédiatres, gynécologues, sage-femme...) et en développant de nouveaux thèmes de formation, avec un objectif de 50 modules d’ici la fin d’année. La société a développé 9 nouveaux contenus depuis début 2022 dont 1 programme référencé par le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL).

Extens a pour objectif d’accompagner Canal Santé dans son développement en permettant à la société d’accélérer son rythme de production et d’acquisition de nouveaux apprenants. Cette prise de participation ajoute une brique complémentaire au portefeuille d’Extens, dans le domaine de l’accompagnement des professionnels de santé.

De nombreuses synergies pourront être créées avec les autres sociétés du portefeuille, parmi lesquelles HOPPEN, Sofia Développement, Teranga et Sanilea, via la mutualisation de cibles commerciales, l’intégration de modules e-learning dans une offre existante ou le développement de nouveaux thèmes de formation. Ces potentiels de synergies seront renforcés par la possibilité pour Canal Santé de participer, comme les autres participations d’Extens, au Club Extens, qui constitue une plateforme privilégiée pour échanger sur des problématiques communes ou adjacentes.

Morgane Decultieux, Associate chez **Extens** commente : « Extens se réjouit de contribuer à l’amélioration de la qualité des soins en investissant chez Canal Santé. La formation continue des professionnels de santé est capitale pour l’efficacité de notre système de santé. »

« Canal Santé a su digitaliser l’apprentissage en s’inscrivant dans le quotidien des soignants. Nous saurons accompagner la société dans son développement et dans sa stratégie de croissance externe. » poursuit **Federico Miotto**, Associate chez **Extens**.

Cyril Le Lay, **Directeur Général de Canal Santé** ajoute : « Je suis ravi de cette collaboration avec Extens, un fonds français de renom, conscient de l’importance de la formation. Au-delà d’une vision et de valeurs partagées, les prises de participation d’Extens vont permettre à Canal Santé d’élargir ses

compétences, grâce à l'expertise et au réseau d'Extens dans le secteur de la santé, tout en améliorant ses capacités de développement, en France et à l'international. Extens est le partenaire idéal et c'est une véritable satisfaction de pouvoir avancer ensemble et contribuer ainsi à la formation des professionnels de santé. »

Il s'agit du 5ème investissement d'Extens sur son troisième véhicule – Extens 3 – 106M€ - après Clardian, Coptis, Cegape et Sofia.

The logo for Extens, featuring the word "Extens" in a blue serif font with a stylized blue arc above the "X".

Extens est en France le fonds d'investissement spécialiste des logiciels et données de santé. Extens investit en tant qu'actionnaire de référence, principalement en France et en Europe de l'Ouest, en injectant jusqu'à 15 millions d'euros dans des PME réalisant des chiffres d'affaires supérieurs à 3 millions d'euros, rentables ou proches de l'être. L'équipe est constituée de 10 professionnels issus du capital-investissement et de l'industrie de la santé. Grâce à son expertise approfondie de l'écosystème de la santé digitale, Extens vise à faire des acteurs d'aujourd'hui les champions du changement de demain, en améliorant leur potentiel de création de valeur, dans l'intérêt des entreprises, de leurs équipes, de leurs actionnaires et du système de santé. A ce jour, Extens a investi dans 20 sociétés, dont Enovacom, éditeur de logiciel d'interopérabilité ; Kayentis, logiciels de collecte et d'analyse de données patients pour les essais cliniques ; Teranga, éditeur d'une plateforme métier pour le secteur médico-social ; Sofia Développement, éditeur de solutions de gestion pour les professions paramédicales libérales et centres de soins.

En savoir plus : <https://www.extens.eu>



Canal Santé est un acteur français de la formation médicale en ligne. Novatrice, cette solution s'adapte aux plannings et rythmes de chaque acteur du monde médical puisqu'elle est accessible à tout moment, depuis un ordinateur. Depuis sa création, l'entreprise a soutenu près de 3 000 stagiaires de tous corps professionnels médicaux : infirmiers, médecins, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, podologues, sage-femmes, dentistes ou encore orthophonistes. Les 36 programmes de formations proposés sont tous agréés ANDPC (Agence Nationale du Développement Continu) et permettent aux professionnels de santé de valider leur dispositif de formation de formation triennal.

En savoir plus : <https://www.canalsante.fr/>

Liste des intervenants :

- **Canal Santé** : Nicolas Kotliar, Cyril Le Lay
- **Extens** : Morgane Decultieux, Federico Miotto

- **Conseils :**
 - **Avocats Extens** : Chammas & Marcheteau (Nicolas Lecocq, Dounia Benazza)
 - **Avocats Canal Santé** : PACT Avocats (Benjamin Dahan, Hugo Hery)
 - **Due-diligence financière, fiscale, juridique et sociale** : Mortier & Co (Boris Chedin)
 - **M&A Canal Santé** : Cambon Partners (Guillaume Teboul, Camille Defline)
-

Contacts médias :

- **Marie-Charlotte Potet** – mc.potet@bcadvisory.fr – 06.70.91.25.23
- **Bénédicte Debusschère** – b.debusschere@bcadvisory.fr – 06.48.56.70.71
- **Claire du Beux** – claire.dubeux@extens.eu – 01.88.40.16.85